

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

NIF : 0974.06.01.90.002.43

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/2026

Le Wali de la Wilaya de (Direction de l'Administration Locale) lance un avis d'appel d'offres national ouvert N° 09/2026, en vue de **Acquisition De Matériel Roulant**

Lot 01 : Acquisition de six (06) camions benne tasseuses

Lot 02 : Acquisition de deux (02) Rétro chargeurs,

Peut participer au présent appel d'offres national, toute personne morale ou physique, inscrite au registre de commerce, qu'elle soit :

Pour le lot n°01 :

1. Fabricant ou producteur local :

- Ayant un registre de commerce et l'agrément délivré par le ministère chargé des mines pour l'activité de fabrication au sens du décret exécutif n°22-384 du 17/11/2022 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de construction de véhicules neufs.

2. Concessionnaire :

- Ayant le droit d'exercer l'activité d'importation pour la revente en l'état de véhicules neufs
- Ayant un registre de commerce et l'agrément du ministère chargé de l'industrie
- Disposant d'un contrat de concession liant le concessionnaire au constructeur concédant tel que défini par le décret exécutif N°22-383 du 17-11-2022 fixant les conditions et modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs.

3. Agent agréé :

- Ayant un registre de commerce pour vente de véhicules neufs
- Disposant d'un contrat liant l'agent agréé au concessionnaire tel que défini par le décret exécutif N°22-383 du 17-11-2022 fixant les conditions et modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs.

4. Distributeur :

- Ayant un registre de commerce dans le domaine de la vente en gros des véhicules neufs
- Ainsi qu'un code d'activité pour la construction de carrosseries automobiles, de remorques et bennes
- Avec l'agrément délivré par le ministère chargé de l'industrie
- Ainsi qu'un contrat liant le commerçant au fabricant au niveau local.

5. Revendeur agréé :

- Ayant un registre de commerce dans le domaine de la vente en détail des véhicules neufs
- Ainsi qu'un code d'activité pour la construction de carrosseries automobiles, de remorques et bennes
- Avec l'agrément délivré par le ministère chargé des mines
- Ainsi qu'un contrat liant le commerçant au fabricant au niveau local.

N.B : Les opérateurs spécialisés dans la modification des structures de véhicules sont tenus de fournir les justificatifs suivants :

- Registre de commerce en qualité d'agent agréé
- Contrat avec le concessionnaire
- Agrément délivré par le Ministère de l'Énergie et des Mines
- Certificat de fabrication émanant de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Pour le lot n°02 :

- 1. Fabricant ou producteur local :

- Ayant un registre de commerce et l'agrément délivré par le ministère chargé des mines pour l'activité de fabrication au sens du décret exécutif n°22-384 du 17/11/2022 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de construction de véhicules neufs.

2. Concessionnaire :

- Ayant le droit d'exercer l'activité d'importation pour la revente en l'état de véhicules neufs
- Ayant un registre de commerce et l'agrément du ministère chargé de l'industrie

- Disposant d'un contrat de concession liant le concessionnaire au constructeur concédant tel que défini par le décret exécutif N°22-383 du 17-11-2022 fixant les conditions et modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs.

3. Agent agréé :

- Ayant un registre de commerce pour vente de véhicules neufs
- Disposant d'un contrat liant l'agent agréé au concessionnaire tel que défini par le décret exécutif N°22-383 du 17-11-2022 fixant les conditions et modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs.

4. Distributeur :

- Ayant un registre de commerce dans le domaine de la vente en gros des véhicules neufs
- Ainsi qu'un code d'activité pour la construction de carrosseries automobiles, de remorques et bennes
- Avec l'agrément délivré par le ministère chargé de l'industrie
- Ainsi qu'un contrat liant le commerçant au fabricant au niveau local.

5. Revendeur agréé :

- Ayant un registre de commerce dans le domaine de la vente en détail des véhicules neufs
- Ainsi qu'un code d'activité pour la construction de carrosseries automobiles, de remorques et bennes
- Avec l'agrément délivré par le ministère chargé des mines
- Ainsi qu'un contrat liant le commerçant au fabricant au niveau local.

- Les soumissionnaires sont tenus de se conformer à l'activité du registre de commerce par rapport à l'objet du cahier des charges.

RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES

Les soumissionnaires peuvent procéder au retrait du cahier des charges auprès de la Wilaya de Béjaia, Direction de l'Administration Locale, Service de Planification et Suivi des Programmes de Développement, Bureau des Marchés Publics, contre paiement d'une somme de **Deux mille dinars algériens (2 000,00 DA)** non remboursable, à verser au compte du Trésor de la Wilaya n° **n° 402 001 ligne 011.**

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « Offre technique » ou « Offre financière ».

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/2026

Portant : Acquisition De Matériel Roulant

Lot

A - DOSSIER DE CANDIDATURE

Déclaration de candidature

Déclaration de probité

Les statuts pour les sociétés

Attestation de fabricant délivrée par la chambre de commerce pour les fabricants

Documentation sur les bus proposés (Notice descriptive d'homologation, Marque, type, catalogues, fiches techniques, brochure, CD-ROM et photos)

Attestation de dépôt des comptes sociaux auprès du CNRC

Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

Registre de commerce

Moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années, et les références bancaires

B - L'OFFRE TECHNIQUE

La déclaration à souscrire

Délais de livraison

Délais de garantie

Service après-vente

Cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

C - L'OFFRE FINANCIÈRE

La lettre de soumission

Bordereau des prix unitaires

Le devis quantitatif et estimatif

DÉPÔT DES OFFRES

Les offres seront déposées à l'adresse suivante :

**Monsieur le Wali de la Wilaya de Bejaia- Direction de L'Administration Locale-
Avenue de la liberté –Bejaia–**

- **Date limite de dépôt des offres :**Quinze (15) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux, à midi (12h00).
- **Ouverture des plis :** En séance publique, le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres, à quatorze heures (14h00).
- **Durée de validité des offres :** Les soumissionnaires resteront engagés pendant une durée de quatre-vingt-dix (90)
- jours à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.